

iberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

e-mail : sia.qualite@aviation-civile.gouv.fr Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP AIRAC 193/21

Date AIRAC : 09 SEP Date de publication : 29 JUL

Évaluation d'un itinéraire IFR hélicoptères pour le transport inter hospitalier en plaine d'Alsace. Objet

CE SUP AIP AIRAC ANNULE ET REMPLACE LE SUP AIP AIRAC 017/21

En vigueur : Du 09 septembre 2021 au 20 avril 2022

Lieu: FIR: Reims LFEE

DESCRIPTION:

Ce SUP AIP décrit les modalités d'évaluation d'un itinéraire IFR créé à destination des opérateurs qui réalisent du transport inter hospitalier en plaine d'Alsace.

L'objectif de cet itinéraire est de permettre les liaisons entre les centres hospitaliers de Mulhouse, Colmar et Strasbourg par mauvaises conditions de visibilité.

HORAIRES:

Tous les jours H24.

SERVICES RENDUS:

Service d'information de vol et d'alerte, service du contrôle dans les espaces aériens contrôlés traversés.

CONDITIONS D'ÉVALUATION OPERATIONNELLE:

Seuls les opérateurs effectuant du transport inter-hospitalier peuvent participer à l'évaluation sous réserve de disposer :

- d'une autorisation délivrée par la DSAC-NORD-EST et
- d'un protocole d'accord avec le SNA-NORD-EST,

Par ailleurs, les opérateurs concernés devront mettre en place des consignes spécifiques conformes aux prescriptions du protocole établi avec le SNA-NORD-EST.

CONDITIONS D'EXPLOITATION DE L'ITINÉRAIRE:

L'itinéraire IFR Plaine d'Alsace n'est utilisable que par les opérateurs hélicoptères certifiés pour les procédures IFR RNP 0.3.

Hors reconnaissance préalable et maintien de compétence des équipages où il peut être utilisé en VMC sous régime VFR ou IFR, l'itinéraire n'est utilisable qu'en conditions IMC sous régime IFR.

Page 1/3

L'établissement des consignes d'exploitation applicables par les équipages est de la responsabilité de l'opérateur.

CONTACTS:

DSAC NORD-EST: Subdivision navigation aérienne - dsac-ne-espaces-aeriens-bf@aviation-civile.gouv.fr SNA NORD-EST: Subdivision Études et Environnement - etudes-pans-ops.sna-ne.ld@aviation-civile.gouv.fr

CARTE ET TABLEAU DE CODAGE:

Cf annexe

ITINERAIRE BASSE HAUTEUR HELICOPTERES EN PLAINE D'ALSACE



SUP AIP AIRAC No 193/21

TABLEAU DE CODAGE ITINERAIRE IFR HELICOPTERES BASSE HAUTEUR EN PLAINE D'ALSACE

	EN	NR	- HELI	COPTI	ER ROL	JTES				
		Route MAG		Dist	Limites verticales		MOCA	Série FL		
		MAG track		(NM)	Vertical Limits		(ft AMSL)	FL series		ATC / SIV
Désignation	Coordonnées				supérieure	Inférieure	,	impair	pair	
	Coordinates	0			upper	lower (MEA)		odd	even	
1		2		3	4		5	6		7
KY110	48°21'30.0"N									
Δ HW808	007°33'41.0"E	Remarque : HW808 est le point de sortie de la CTR LFST / HW808 is the LFST CTR exit point								
		189	9	9.24	4000	2100	1800			BAL
Δ WM801	48°12'26.7"N 007°30'58.1"E									
		187	7	7.42	4000	2100	1800	0	0	BAL
Δ IM261	48°05'08.1"N 007°29'08.1"E									
		209	29	7.05	4000	2100	1900			BAL
Δ WM802	47°59'08.4"N 007°23'36.2"E		_							
		210	30	7.58	3000	2100	2000		0	BAL
Δ HW806	47°52'46.0"N 007°17'30.0"E		_							
		195	15	10.27	3000	2200	2200			BAL
Δ HW804	47°42'57.0"N									